

NOVEMBRE

N°11 - 2001



INFORMATIONS VERNIER

Une verniolane première citoyenne du pays



Liliane Maury Pasquier vient d'être élue présidente du Conseil national à Berne ce lundi 26 novembre.

Elle devient ainsi, comme le veut la tradition, la première citoyenne de ce pays.

C'est une première ! Jamais une Romande n'avait occupé un tel poste. De plus, cette socialiste de 44 ans réside sur le territoire communal. Voici son portrait.

Sommaire

Le thème

3 Une verniolane première citoyenne du pays

À l'ouverture de la session d'hiver, Liliane Maury Pasquier a été élue sans aucune difficulté au poste de présidente du Conseil national.

Nouvelles communales

5 Conseil municipal, séance du 9 octobre 2001

6 Vos petites annonces

7 Activités du Service des sports

11 Nouveautés dans les bibliothèques communales

16 Echos des clubs d'ainés

24 Concert de Gospel à St-Pie X

Infos-quartier

22 AIVV : Vernier sera certainement d'accord...

23 AHA : Le Père Noël attend les enfants d'Avanchet

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 306 07 60,
fax 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),

Via Monnet 3,

tél. 306 07 00, fax 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 306 07 70, le matin

Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 796 62 96.

Bassin couvert jusqu'au 10 mai 2002.

lu 11h-13h30/16h30-20h30,

ma-je-ve 9h30-13h30/16h30-20h30,

me 9h30-20h30, sa-di 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 55

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 748 49 50

SOS infirmières, tél. 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 719 6111

urgences 719 6000

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 420 34 00, 8h-12h, 14h-18h.

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 420 35 00

Av. du Lignon 78, 8h-12h, 14h-18h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 420 35 50

Rue du Grand-Bay 18, 8h-12h, 14h-18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 70,

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.

Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 306 06 20 - Fax 306 06 21

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier offset extra-blanc mat,

sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 24 décembre

Délai rédactionnel 30 novembre

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Une verniolane première citoyenne du pays

Ça y est ! À l'ouverture de la session d'hiver, Liliane Maury Pasquier a été élue sans aucune difficulté au poste de présidente du Conseil national. Pour y parvenir, elle avait tout d'abord été désignée à la deuxième vice-présidence voici deux ans, puis à la première vice-présidence l'année dernière.

Il faut savoir que la présidence du National revient tour à tour à chacun des quatre partis gouvernementaux. Seule exception: tous les douze ans, le plus petit d'entre eux, l'UDC, cédait une de ses présidences à un petit parti. Cette règle a permis l'élection du libéral genevois André Gautier en 1983, puis celle du libéral vaudois Jean-François Leuba en 1995. Mais compte tenu de la forte progression de l'UDC, cette règle sera sans doute revue d'ici à 2007.

Réception aux Bastions

Pour marquer cette grande première, une grande fête est prévue aux Bastions. Habituellement, un train rempli de visiteurs venus de la Berne fédérale débarque dans un grand hôtel pour fêter le nouveau président. Mais la socialiste a souhaité une fête plus ouverte. La réception organisée sous l'égide du Conseil d'Etat genevois se tiendra ainsi sous une tente pouvant contenir mille personnes.

La réception sera d'abord d'ordre privée avec notamment au programme: de la musique klezmer (son collègue écologiste Patrice Mugny se produira avec son groupe), un numéro de cirque (l'une de ses filles, Lucie, sera de la partie), et un chœur d'hommes (parmi lequel chante son mari).

La partie publique débutera dès 21h avec un concert des célèbrissimes rockers du Beau Lac de Bâle.

En deux mots, la fonction de présidente du National consiste à mener les débats, arbitrer en cas d'égalité des voix et représenter le pays en Suisse et à l'étranger. Rappelons qu'il y a quatre sessions de trois semaines en général. Les sessions durent normalement du lundi au jeudi de 8h à 13h. «Mais du fait de la plus grande complexité des dossiers, nous organi-

sons de plus en plus de séances supplémentaires de 15h à 20h», constate la conseillère nationale.

Toujours élue

C'est le 16 décembre 1956 que Liliane voit le jour à la Maternité. Ses parents sont venus du Valais travailler à Genève dès l'âge de 18 ans. Sa mère était chez le cigarettier Ed. Laurens, tandis que son père a débuté comme facteur avant de poursuivre comme policier.

Liliane a trois frères. Au fur et à mesure que la famille Maury s'agrandissait, il a fallu déménager d'abord de la Jonction au Petit-Lancy, puis à Saint-Jean.

Liliane Maury Pasquier est installée sur Vernier, plus précisément à l'avenue de Crozet, depuis avril 1999, après y avoir déjà vécu au milieu des années septante. Son premier enfant, Marie, y est né le 8 août 1976.

Adolescente, elle obtient une maturité latine au collège Voltaire, mais elle décide ensuite de se marier et de devenir mère au foyer. «J'étais persuadée d'être destinée à être mère au foyer. Je ne sais pas pourquoi», nous confie-t-elle. Elle fonctionnera ainsi jusqu'à la naissance de son deuxième enfant, Lucie, le 14 juillet 1979. Dans l'intervalle, elle a suivi une formation de secrétaire médicale aux Cours du soir. Un job qu'elle va pratiquer à mi-temps après la naissance de Lucie. De son côté, son mari trouve également un emploi à mi-temps à l'Université de Genève.

Au Collectif de défense

Le métier de secrétaire médicale étant trop peu payé lorsqu'on travaille à mi-temps, elle passe au secrétariat classique. Elle entre au Collectif de défense en 1981 où elle oeuvre au service de cinq avocats: Christiane Brunner, Marco Ziegler, Jean-Bernard Weber, Rudolf Schaller et Nathalie Vimic. Elle y restera cinq ans. Son unique fils, Jonas, naîtra le 14 mai 1982.

Peu après son arrivée au Collectif, en 1981, elle adhère au parti socialiste. Résidant alors à Veyrier, elle se pré-

sente aux élections municipales de 1983 et est élue. Dans l'intervalle, son mari est devenu maître de dessin. Liliane peut débiter en 1985 l'école de sages-femmes. C'est un enseignement que l'on suit à plein temps et qui s'étale sur trois années. Elle obtient son diplôme en 1988, avant d'accoucher de son quatrième enfant le 15 avril 1989, Jeanne.

Elle sera réélue à Veyrier en 1987, avant de présider le Conseil municipal en 1989, puis d'être réélue en 1991. Mais la «petite» famille est à l'étroit et doit déménager en 1992.

Professionnellement, Liliane Maury Pasquier officiera tout d'abord comme sage-femme remplaçante aux Granges et à la Tour. Puis elle va travailler au Bon Secours durant une année en 1994.

Sage-femme indépendante

Mais elle va préférer se lancer en tant qu'indépendante au sein d'une association «l'Arcade sages-femmes», sise au boulevard Carl-Vogt. Elles sont à l'heure actuelle une quarantaine. Leur rôle: se charger des soins à domicile après les accouchements. En 2000, ce sont ainsi quelque 3000 femmes qui ont pu bénéficier de cette aide. Un autre aspect de ce travail réside dans la permanence téléphonique et d'accueil. En fait, les accouchements à domicile ne représentent qu'une petite partie de leur emploi du temps. Par contre, plusieurs d'entre elles donnent des cours.

Liliane Maury Pasquier effectue parfois des accouchements à domicile, mais depuis son élection à Berne cela se produit de moins en moins. Cette année, elle a pu assister une collègue à quatre reprises.

Son travail politique l'absorbe de plus en plus. Après avoir démissionné du Conseil municipal de Veyrier en 1992 pour s'installer dans le quartier des Grottes, en Ville de Genève, elle se présente aux élections du Grand Conseil en 1993. Elle est d'emblée élue. Et à peine deux ans plus tard, en 1995, elle siège à Berne, au Conseil national.

Une verniolane première citoyenne du pays

Son meilleur souvenir ?

«Sur le plan privé, c'est bien entendu la naissance de mes quatre enfants. Sur le plan politique, ce sont mes différentes élections».

Ses musiciens préférés ?

«Tri Yann (je suis fan de musique celte), Maxime Leforestier, Michel Jonasz, Francis Cabrel et aussi ceux que me font découvrir mes enfants : Manu Chao, MC Solaar, Noir Désir.»

Le dernier livre lu ?

«Je ne peux malheureusement lire qu'en vacances. Le dernier c'était «le cimetière des bateaux sans nom» d'Arturo Perez Reverte».

Le dernier film vu ?

«En vacances à Montpellier, nous avons vu le dernier Audiard : sur mes lèvres».

Le sport pratiqué ?

«La marche. Avec mon mari, nous partons régulièrement marcher une semaine entière et faisons des bouts du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle».

Chaque semaine à Berne

Au sein du Parlement fédéral, elle officie dans la commission sécurité sociale et santé. Signalons aussi pour l'anecdote, sa participation à la Délégation à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, laquelle siègera l'an prochain à Berne.

Cette commission sociale est composée de 25 membres, dont 7 élus socialistes. En son sein, elle a beaucoup œuvré dans le domaine de la toxicomanie (elle fut rapporteuse de la com-

mission), idem pour la loi sur les produits thérapeutiques, puis sur l'assurance maternité, sur l'AVS, sur la LAMAL, etc. «Cette législature est beaucoup plus difficile que la précédente. Nous arrivons moins facilement à construire des majorités à l'aide de compromis», analyse-t-elle.

Les commissions se réunissent au moins une fois par mois, durant deux jours au minimum. «En fait, je suis à Berne chaque semaine, entre un et cinq jours», résume-t-elle. Car le Bu-

reau du National se réunit un jour avant chaque session. Il faut aussi y ajouter les rencontres avec le Conseil fédéral et les séances de groupes.

Bref, cette jeune grand-mère, sa fille aînée a accouché cet été d'un petit Jérémie, n'a guère de temps pour s'activer sur le canton. Néanmoins, elle participe encore à Argos, une association d'aide aux personnes toxicodépendantes.

Serge Guertchakoff

**Afin de célébrer l'élection de Madame Liliane Maury Pasquier
au poste de Présidente du Conseil national**

**les Autorités de la Commune de Vernier
organisent**

une Fête pour la population

**le 15 janvier 2002 dès 17h30
sur le site du jardin Robinson de Balxert.**

Réservez d'ores et déjà cette date.

Nous vous donnerons de plus amples détails dans notre prochaine édition.

La séance débute avec la prestation de serment d'Antoine Alarcon (rad) en remplacement de François Ambrosio, démissionnaire. La fonction que ce dernier occupait au sein du Bureau du Conseil municipal, soit le poste de 2e vice-président, est reprise par Georges Baechler.

La présidente du Municipal, Chantal Longchamp, indique avoir transmis des condoléances au parlement de Zoug et félicite le conseiller municipal Thierry Apothéloz (soc) pour son élection au Grand Conseil. Ce dernier indique qu'il donnera prochainement sa démission du Conseil municipal où il siégeait depuis peu.

Mme le Maire Nelly Buntschu indique une augmentation du nombre d'habitants à fin août : 29 712, avec en parallèle une baisse du nombre de chômeurs : 620, auxquels il convient d'ajouter 353 demandeurs d'emploi. Ainsi, pour la première fois depuis longtemps, le nombre total de demandeurs d'emploi est inférieur au millier.

Gestion des déchets

Premier objet à l'ordre du jour : une modification du règlement du Conseil municipal relative à l'annonce des résolutions. Il s'agit de pouvoir mieux intervenir en cas d'urgence.

Yves Magnin (pdc) propose deux amendements, lesquels sont acceptés par 22 oui, 6 non et 2 abstentions. La délibération est ensuite acceptée par 24 oui, 3 non (lib) et 3 abstentions.

Un crédit pour «un programme d'amélioration et de sensibilisation de la gestion des déchets» est ensuite voté à l'unanimité. Il est prévu de financer ainsi une campagne d'information (affichage, publicité dans les cinémas, autocollants sur les véhicules communaux et les transports publics verniolans), mais aussi d'acheter de nouveaux boxes pour la récupération de piles et des containers pour les déchets valorisés à l'intention des locaux administratifs et des écoles.

Enfin, ce crédit de 210 000 francs servira également à terminer les travaux de la place de tri communale.

Association VIE

L'approbation du contrat de prestations entre la commune et l'association VIE (Vernier Intégration Emploi) a été refusée par une majorité d'élus (16 contre, 14 abstentions).

Trois objets ayant trait à la politique sociale communale ont ensuite été traités. Il y a d'abord eu une délibération présentée par l'Entente préconisant de donner une nouvelle affectation à la subvention allouée à l'association VIE. Après sa prise en considération, elle a été envoyée en commissions réunies finance et sociale.

Idem pour le projet de motion de l'Alliance de gauche proposant d'engager des «éducateurs médiateurs» au sein du Service social communal, et pour le projet de postulat de deux élus socialistes demandant l'intégration des prestations de l'association VIE dans l'administration communale.

Projet de budget

Il y avait sept projets de délibérations du Conseil administratif. L'un d'entre eux devait être voté immédiatement, soit un crédit de 490 000 francs pour des travaux de transformation à la Mairie de Vernier. Le vote immédiat a été refusé par 16 non, 7 oui (adg, soc) et 6 abstentions. La demande sera étudiée en commission des bâtiments.

Signalons parmi les six autres projets, le projet de budget 2002. Il arbore un total de près de 66 millions, soit une augmentation de plus de 7% des charges et d'environ 4,3% des recettes. La municipalisation du secteur de la petite enfance constitue bien évidemment la grande majorité de l'augmentation des charges. L'ensemble de la masse salariale de ce secteur (salaire de base plus charges sociales) représente une somme globale de 3,77 millions de francs.

Comme l'a relevé Christophe Iseli, le conseiller administratif en charges des finances : «Une chose est sûre : une grande prudence s'impose au niveau de l'évaluation de nos revenus.». Il a indiqué par ailleurs l'explosion du volume des investissements (Informations Vernier reviendra plus en détail sur le budget, lorsque sa version définitive aura été votée).

Funérailles gratuites

Un projet de motion présenté par l'Alliance de gauche propose la prise en charge gratuite par la commune d'un service funèbre de base lors d'un décès de l'un de ses habitants. Transformé en postulat, cet objet a été envoyé au Conseil administratif.

Signalons encore l'acceptation à l'unanimité d'une résolution de Jean-Pierre Thorel (soc) déclarant sa solidarité avec toutes les travailleuses et tous les travailleurs touchés par les restructurations chez Swissair. Il estime «que les dirigeants de l'UBS, du Crédit Suisse, de Swissair et de Crossair doivent assumer leur responsabilité sociale en entrant en matière sur la mise au point, avec les organisations syndicales, d'un plan social digne de ce nom».

S.G.

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 18 décembre 2001 à 20h30

AVIS

CIMETIERES

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et nouveau) en 1981, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 2001, sont invités à en informer l'administration municipale (service des cimetières - CP 520 - 1214 Vernier, tél. 306.06.30), jusqu'au 31 mars 2002.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré, selon les besoins.



Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS
mardi 4 décembre 2001

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 6 décembre 2001

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» disponible à la Mairie ou au Centre d'entretien au prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 306 07 00.

Suite à un article paru dans la Tribune de Genève du 2 novembre dernier, intitulé «les déchets en campagne», nous devons rectifier les points suivants :

Les «récipients» installés dans les locaux administratifs et les écoles, mentionnés dans l'article, sont en fait les containers pour la récupération des déchets valorisés, nécessaires au ramassage en «porte à porte», mis en place dans le cadre de la nouvelle gestion communale des déchets.

En effet, cette nouvelle gestion consiste à mettre à disposition des habitants, des containers pour la récupération du verre, du pet, du papier et des déchets organiques, à proximité immédiate de leurs habitations. Elle est progressivement étendue à tous les quartiers de la commune, les écoles et les services municipaux bénéficiant

naturellement de ce nouveau type de ramassage au même titre que les immeubles d'habitations.

D'autre part, la nouvelle place de tri communale, entrée en fonction le 1^{er} janvier 1999, n'est pas ouverte à la population. Cette installation, située à proximité du Centre d'entretien, permet à notre équipe du service de récupération le tri systématique des bennes de déchets de jardin, dans lesquelles se trouvent toujours d'autres types de déchets, ainsi que le tri des déchets métalliques et encombrants, permettant ainsi de valoriser le bois, l'alu et le fer blanc.

Dans le cadre de l' «opération villages roumains»
l'Association Vernier-Ardusat, avec la collaboration de l'Association culturelle artistique des Roumains de Suisse, vous invite à découvrir ou retrouver

Dimanche 9 décembre 2001 à 20h
à l'Eglise catholique du Lignon

Le CHŒUR D'HOMMES « BUCOVINA »
de Campulung Moldovenesc (Moldavie/Roumanie)

sous la direction du M^e Emil Forfota,

pour un CONCERT DE L'AVENT

Au programme : mélodies classiques, religieuses et populaires

Entrée libre, collecte à l'issue du concert.

Petites annonces

à votre service gratuitement

Transmettez-nous vos annonces par fax au 306 06 21, par tél. au 306 06 20 ou par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

Machine à coudre Elna 1998, neuve, valeur à l'achat Fr. 1000.-, cédée Fr. 700.-. Tél. 796 84 69.

Habits bébé tailles de 62 à 92, en très bon état, prix raisonnable. Tél. 341 68 67, dès 19h ou natel 079 471 48 91.

Boîte à lettres normes PTT. Mc Culloch, souffeuse-aspirateur à feuilles. Tél. 796 72 30.

A votre service

Dame cherche à garder des enfants, le mercredi toute la journée, ainsi que le week-end, le soir ou la journée ponctuellement si vous avez un empêchement. Chemin de Mouille-Galand. Tél. 341 19 32.

LA COULOU

ABRI POUR SANS-ABRI

FÊTE SES 15 ANS

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2001

- 15h30 Portes ouvertes à La Coulou
- 16h Séance de dédicace de Nicole CROISILLE
- 17h15 Concert-Jam anniversaire
- 18h-19h Repas anniversaire
Parade en musique de La Coulou au Palladium
- 19h30 «Cérémonie» officielle
- 20h Récital de Nicole CROISILLE
- 22h Bal et concert avec LE BEAU LAC DE BÂLE
rock helvétique
- 24h jusqu'à 3h du matin
bal et concert avec JENUS
vieux rock, blues

Entrée libre, repas et concerts entièrement gratuits.

La Coulou - 4, rue de la Coulouvrenière
La Palladium - 3, rue du Stand

ACTIVITES AQUATIQUES

<u>NATATION</u>	<u>Jours</u>	<u>Heures</u>	<u>Tarifs (10 leçons)</u>
		<i>durée leçon 40 min.</i>	
<u>Piscine couverte du Lignon</u>	lundi - jeudi mercredi	16h30 - 21h00 08h30 - 12h00	Enfant (dès 5 ans) Fr. 60.- Adulte Fr. 80.-
<u>Bassin d'Avanchet-Jura</u>	mardi - vendredi mercredi	16h30 - 21h00 08h30 - 16h15	Enfant (dès 5 ans) Fr. 70.- Adulte Fr. 100.-
<u>Bassin des Ranches</u>	lundi - jeudi	16h30 - 21h00	Enfant (dès 5 ans) Fr. 70.- Adulte Fr. 100.-

AQUAGYM

		<i>durée leçon 35 min.</i>	
<u>Piscine couverte du Lignon</u>	mardi - mercredi vendredi	18h30 - 19h45 09h45 - 11h00	Adulte Fr. 90.- AVS-AI Fr. 80.-

**Le paiement des cours s'effectue au comptant, lors de l'inscription.
A la piscine du Lignon, le prix d'entrée n'est pas compris.**

2ème période : du 26.11.01 au 22.02.02

3ème période : du 25.02.02 au 17.05.02 **réinscriptions** : 28.01.02 - 01.02.02 **inscriptions** : 04.02.02 - 08.02.02

Réinscriptions et inscriptions : au secrétariat du service des sports (piscine du Lignon)

Horaires : **lundi 17h30-20h30 / mardi au vendredi 7h30-11h45**

L'école de natation est réservée en priorité aux habitants de la commune.
Les personnes n'habitant pas la commune peuvent s'inscrire le dernier jour des inscriptions.

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Renseignements : secrétariat du service des sports, tél. 306 07 70 (le matin)

ECOLE DE BADMINTON

En collaboration avec l'A.C.G.B.

1ère période :
du 12.09.2001 au 19.12.2001

Jour : mercredi

2ème période :
du 13.03.2002 au 19.06.2002

Prix : Fr. 56.—/enfant/période

Lieu : Tennis d'Aïre

Renseignements :

Tennis d'Aïre,
ch. des Lézards
tél. 796.21.98

HIVER 2002

ECOLE SUISSE DE SKI ALPIN, enfants de 8 à 16 ans
ECOLE SUISSE DE SNOWBOARD, enfants de 10 à 16 ans

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés)
Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés).

Organisés par le service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes de 4 mercredis (à choix) :

1ère période du 9 janvier, 16 janvier, 23 janvier, 30 janvier 2002
2ème période du 6 février, 20 février, 27 février, 6 mars 2002

Lieu : LES HOUCHES/Chamonix (France / Hte Savoie)

Prix par période : Fr. 175.- tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service des sports, 30, route du Bois-des-Frères (piscine), 1219 LE LIGNON,
tél. 306 07 70 (le matin).

TENNIS de Vernier et d'Aire

Tarifs et conditions HIVER 2001 (27.10.2001 - 29.03.2002)

	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00
Lundi													
Mardi													
Mercredi													
Jeudi													
Vendredi													
Samedi													
Dimanche													

Heures creuses
 Heures pleines

TENNIS	Cours couverts		Cours extérieurs
	Pas chauffés	Tempérés	
Location 1 hre/court			
Tarif normal	13.—	20.—	8.—
Tarif réduit	8.—	15.—	6.—
Abonnement 11 x 1hre/court			
Tarif normal	130.—	200.—	80.—
Tarif réduit	80.—	150.—	60.—
Abonnement 1 hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	260.—	360.—	
Tarif heure creuse	210.—	310.—	

BADMINTON	Cours couverts	
	Pas chauffés	Tempérés
Location 1 heure/court		
Tarif normal	10.—	12.—
Tarif réduit	8.—	10.—
Abonnement 11 x 1hre/court		
Tarif normal	100.—	120.—
Tarif réduit	80.—	100.—
Abonnement 1 hre fixe/sem/court		
Tarif heure pleine	200.—	250.—
Tarif heure creuse	170.—	220.—

TVA 7.6% incluse

Tarif réduit : enfants, adolescents jusqu'à 18 ans, AVS-AI, apprentis, étudiants.

(Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement sur les locations à l'heure).

Pour tous renseignements et/ou inscriptions

- Service des sports ☎ 022 / 306.07.70 lu-ve de 7h30 à 11h45)
- Tennis de Vernier ☎ 022 / 341.18.92 tous les jours de 9h à 22h)
- Tennis d'Aire ☎ 022 / 796.21.98 tous les jours de 9h à 22h)

Déneigement et salage

Noël approche, et la neige fait partie du charme des Fêtes de fin d'année.

Afin de faciliter les tâches du personnel affecté aux travaux de déneigement et lui permettre d'oeuvrer le mieux et le plus rapidement possible, les détenteurs de véhicules doivent absolument faire un effort pour :



- respecter l'ensemble de la signalisation afférente au stationnement, y compris les disques provisoires d'interdiction de stationner;
- stationner leurs véhicules sans empiéter sur les trottoirs et de manière correcte;
- s'ils possèdent un garage, rentrer leurs véhicules le soir et dans les zones de villas, utiliser, dans la mesure du possible, les terrains privés, entrées de garages ou autres;
- laisser les trottoirs libres de tout obstacle;
- laisser, sur la chaussée, un dégagement minimum de 5 mètres pour le passage des engins de déblaiement (largeur d'un chasse-neige, env. 4m).

D'ores et déjà, l'administration municipale vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

PISCINES EN PLEIN AIR ET COUVERTE DU LIGNON BASSIN D'AVANCHET-JURA - BASSIN DES RANCHES

SAISON 2001/2002 - HORAIRES DES OUVERTURES AU PUBLIC

PISCINE COUVERTE (bassin 25m x 16m)

Du lundi 10 septembre 2001 au vendredi 10 mai 2002

Lundi		11h00-13h30	16h30-20h30*
Mardi	9h30-11h30*	11h30-13h30	16h30-20h30
Mercredi	9h30-12h00*	12h00-20h30	
Jeudi	9h30-11h30*	11h30-13h30	16h30-20h30*
Vendredi		9h30-13h30	16h30-20h30
Samedi et Dimanche		9h30-17h00	

* bassin séparé dans le sens de la largeur (disponible 16m x 12m)

Vacances scolaires

Lundi	11h00-20h30		
Mardi au vendredi	9h30-20h30	Samedi-Dimanche	9h30-17h00

PISCINE EN PLEIN AIR

Du samedi 11 mai 2002 au dimanche 8 septembre 2002.

Tous les jours de 9h30 à 20h (sauf lundi 11h).

BASSIN SCOLAIRES

Les mercredis, jusqu'au 8 mai 2002.

<u>Avanchet-Jura</u>	16h15-19h15
<u>Ranches</u>	13h45-18h45

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Sortie des bassins : 1/4 d'heure avant la fermeture.

Horaire de fin d'année

Les lundi 24 et mardi 25 décembre 2001	piscine fermée
Du mercredi 26 au dimanche 30 décembre 2001	9h30 à 17h00
Les lundi 31 décembre 2001 et mardi 1er janvier 2002	piscine fermée
Du mercredi 2 au dimanche 6 janvier 2002	9h30 à 17h00

**Pour tous renseignements,
s'adresser au secrétariat du
service des sports,
tél. 306 07 70 (le matin)**

TELETHON

Vernier participe

Samedi 8 décembre 2001 - Ecole des Ranches

L'Etoile Sportive Féminine de Vernier se mobilise en faveur du Téléthon suisse. Comme l'an passé, nous ouvrons tous nos cours à la population verniolane selon le programme annexé. Prenez vos effets de gymnastique, maillot de bain et venez participer. Les cours se donneront dans la bonne humeur et seront accessibles à tous, jeunes et moins jeunes.

Répondez à notre appel. Votre participation financière est libre. Notre société s'engage à verser l'intégralité de la recette de cette manifestation au Téléthon Genève.

La mascotte Jim sera également en vente au prix de Fr. 10.-.

Une buvette sera ouverte à l'école des Ranches et des stands pâtisseries sont prévus devant la Migros et la Coop.

D'ores et déjà nous vous adressons un grand merci pour votre participation.



Programme de notre manifestation

Salle de gymnastique

10h à 10h30	Gymnastique enfantine
10h30 à 11h	Gymnastique adulte
11h à 11h30	Jeunes gymnastes
11h30 à 12h	Préparation pour la saison hivernale
12h à 12h30	Gymnastique adulte

Partie aquatique – piscine

10h15 à 10h45	Gymnastique aquatique eau profonde
10h45 à 11h15	Natation sportive
11h15 à 11h45	Circuit aquatraining
11h45 à 12h15	Jeux aquatiques

Buvette – école des Ranches

10h à 12h	Vente de boissons, pâtisseries, hot dog,...
	Vente de la peluche officielle du Téléthon
12h30	Partie officielle

Migros et Coop

10h à 12h	Vente de café, thé et pâtisseries
	Vente de la peluche officielle du Téléthon

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Autorités communales accueillent, chaque automne, les jeunes gens et jeunes filles domiciliés sur la commune qui vont atteindre leur majorité. En 2001, ce sont les jeunes suisses et étrangers nés en 1984 qui ont été conviés à cette soirée. Sur 352, plus d'une centaine se sont inscrits. Pour commencer, une petite cérémonie s'est déroulée à la salle communale de Vernier-Place en présence du Conseil administratif et de nombreux conseillers municipaux.

Le Maire, Madame Nelly BUNTSCHU, et la Présidente du Conseil municipal, Madame Chantal LONGCHAMP, ont chacune pris la parole et offert ensuite à chaque participant un abonnement à la piscine du Lignon pour la saison d'été 2002, ainsi qu'un stylo avec l'écusson de la commune.

La soirée s'est ensuite poursuivie au P'tit Music'Hohl où chacun s'est rendu soit en utilisant le bus réservé à cette occasion soit par ses propres moyens.

Après un bon repas, Thierry Meury anima subtilement l'ambiance avec des extraits de sa Revue interdite. Un karaoké clôtura cette magnifique soirée : 14 duos participèrent et le jury, avec conviction et enthousiasme, eut fort

à faire pour départager les gagnants.

1^{er} prix : un bon offert gracieusement par le **TOURING CLUB SUISSE** pour un week-end pour 2 personnes à Disneyland Paris, d'une valeur de Fr. 1'000.—, a été gagné par Mademoiselle Katrina MENNELLA et Monsieur Massimo CIARDO.

2^e prix : des chèques-cadeaux d'une valeur de Fr. 300.— offerts par le **CENTRE COMMERCIAL DE BALEXERT**, ont été remis à Mademoiselle Sarah STRAGIOTTI et Monsieur Michel FRANCO.

3^e prix : deux bons de Fr. 50.— à valoir sur un repas, offerts par le restaurant **HAPPY BEACH**, ont été remportés par Mesdemoiselles Marlène MENDES et Marielle VOLLMER.

4^e prix et lots de consolation : grâce aux 15 bons pour un menu à Fr. 9.90 et de nombreux bons pour des boissons, frites et hamburgers offerts par **Mc DONALD'S LIGNON**, Mesdemoiselles Chahira AGGOUN et Jessica Fovanna ont pu être récompensées par un 4^e prix et les autres chanteurs ne sont pas repartis les mains vides.

Bibliothèques communales de Vernier

C'est à lire près de chez vous :

Anita Brookner - Une chute très lente
John Le Carré - La constance du jardinier
Helen DeWitt - Le dernier samourai
La Santé des seniors en 200 questions
Les avions
La kiné chez soi
Gym aquatique

Et tout pour préparer Noël : décoration, bricolage, recettes de fête, albums, contes...

Des CD-ROM et des CD audio sont également à votre disposition dans les trois bibliothèques.

Avanchet

Dans la galerie marchande
☎ 797 05 55 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A
☎ 797 16 82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59
☎ 341 04 91 (heures d'ouverture)

Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD gratuit)

Les marionnettes

seront à la bibliothèque d'Avanchet
mercredi 28 novembre à 15 h
dans

L'Enfant d'éléphant

tiré d'un conte de R. Kipling
dès 6 ans - entrée libre

Retrouvez Florence Henry

pour l'HEURE DU CONTE
mercredi 5 et 19 décembre

à 14 h à la bibliothèque d'Avanchet
à 16 h à la bibliothèque de Châtelaine

Dès 6 ans. Durée : environ 1 heure. Gratuit

Mercredi 5 décembre et
19 décembre
à 10 h

rendez-vous
à la
Bibliothèque de Vernier
pour
L'HEURE DU CONTE

Dès 5 ans - Gratuit

Au jardin de ma Grand-Mère

Spectacle par la Compagnie Vol-au-Vent



Mardi 27 novembre à 17h
à la bibliothèque de Châtelaine

Jeudi 29 novembre à 17h
à la Maison Chauvet-Lullin
(à côté de la bibliothèque de Vernier)

Gratuit - dès 5 ans



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92

Natel 079 / 638 73 41

Alphaclim S.A 

**Climatisation
Réfrigération
Ventilation**

Ch. du Château-Bloch 9
1219 Aire - Genève

Tél. 022 - 795 88 01

Fax 022 - 795 88 02

E-mail : alphaclim@gve.ch



**MEYRIN FITNESS
Center**
17 Prom. Champ-frieche
1217 MEYRIN Tél: 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

PERTE DE POIDS RAPIDE

Programme spécial minceur

OFFRE 12 MOIS

Fr. 690.-

**TOUTES HEURES
TOUTES PRESTATIONS**

G. FURCOLO

Maçonnerie – Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures – Piscines



8d, chemin Mouille-Galand – 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

Michel BONVIN



**Linos - moquettes
parquets (vitrification)**

Stock important
Grand choix de coloris
Services rapides et souples
Conseils - Devis

Tél. (022) 798 46 57 - Fax (022) 788 10 09
79, av. Louis-Casaï - 1216 COINTRIN / GE

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 1281 - 16, Gutenberg

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62



2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

**Le docteur F. LEUBA FINK
Médecin ophtalmologue**

A le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de son cabinet
dès le 5 novembre

MédiCentre Balexert

Av. Louis-Casaï 27

1211 GENEVE

Tél. 348 49 70

Fax 970 18 58

Parking gratuit 2 heures

Bus 9 et 10

6 - 12 ANS

MERCREDIS DE SKI

Dates : 9, 16, 23, 30 janvier et 6 février 2002
Lieu : Sommand, en France voisine (à env. 1h de car de Genève)
Horaires : Rendez-vous à 8h15 sur le parking, retour à 18h
Prix : Fr. 25.- par jour
Cours de ski : Avec un moniteur de l'école de ski de Sommand

VACANCES DE FÉVRIER 2002 (11 AU 15.02)

Même formule

INSCRIPTIONS : lundi 3 déc. de 16h à 20h, mercredi 5 déc. de 9h à 12h
 jeudi 6 déc. de 16h à 20h à la Maison de quartier.

RENSEIGNEMENTS : auprès de Christine Schoeb au 079 256 71 80.

HORAIRES

Lundi et jeudi	16h-18h préados	18h 20h ados
Mardi	16h-21h30 préados	
Mardi et jeudi	16h-18h enfants	
Mercredi	9h-18h enfants	
Vendredi	16h-18h préados	18h-23h ados
Samedi	17h-23h ados	

ANIMATEURS

Enfants :	Christine Schoeb	079 256 71 80
Préados :	Michel Laroche	078 602 24 80
Ados :	Pascal Künzler	078 603 24 88

MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS – 13, GRAND-BAY – 1220 AVANCHET – TÉL. 796 24 80 – FAX 796 10 40

ADULTES ET ENFANTS

COURS DE POTERIE

Les jeudis : de 19h30 à 21h30
Dates : du 4 oct. 2001 au 20 juin 2002
Prix : Fr. 100.- par mois, inscription à l'année
Renseignements : Christine Schoeb

Il reste encore quelques places.

Egalement cours de poterie pour enfants.

WANTED

Une personne pour faire 2 heures de ménage tôt le dimanche matin (à 7 heures !) afin que notre maison de quartier puisse accueillir décemment ceux qui louent les locaux ce jour-là.

Salaire : à convenir

Renseignements : auprès de Michel Laroche au 078 602 24 80

ADULTES ET FAMILLES

DIMANCHES A LA MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

Vous rêvez d'espace pour vos dimanches où vous pourriez accueillir vos amis, leurs enfants et la famille sans vous sentir à l'étroit, où vous pourriez manger tranquillement alors que les enfants jouent un peu plus loin ?

La Maison de quartier sera ouverte pour vous 1 dimanche par mois, de 11h à 17h (13, av. du Grand-Bay)

Vous y trouverez à manger et à boire à prix modiques, de l'espace, des jeux, et de la bonne compagnie !

Dates : 2 décembre 2001

Organisation : le bar est tenu par les habitants à tour de rôle

Renseignements :
 Christine Schoeb au 079 256 71 80
 Barbara Steger au 076 320 86 64

L' ECHO DE VERNIER-THEATRE



FRIEDRICH DÜRRENMATT

votre troupe communale
vous informe

SAISON 2001-2002

Le théâtre de Dürrenmatt



L'œuvre de Dürrenmatt est aussi bien l'expression d'un sentiment quasi religieux de l'absurde et de l'inquiétude propre aux générations d'après-guerre. Le monde est perçu d'abord comme effritement et chaos, monde dans lequel nous sommes au bénéfice d'un sursis.

Ainsi, il nous montre une ville ravagée par la guerre et la famine («Les Anabaptistes»), un empire à la veille d'une capitulation sans condition («Romulus le Grand»), la guerre civile et la révolution («Le Mariage de M. Mississippi»), la misère des invalides de guerre («Stranitzky et le héros national»), la petite ville de Gulen menacée par la ruine («La Visite de la vieille dame»), un krach bancaire et le crépuscule des gangsters («Frank V»).

Chez Dürrenmatt, c'est le destin qui est anonyme. Il ne croit plus à la responsabilité individuelle. «Dans cette fin de partie de la race blanche, il n'y a plus ni coupables, ni responsables. Personne n'y peut rien et personne ne l'a voulu», écrit-il. C'est la fin de la tragédie, car, aujourd'hui, ce sont «les secrétaires de Créon qui règlent le cas Antigone». Quand on constate ce qui se passe actuellement, cette constatation fait figure de prophétie

Ce qu'il y a de paradoxal dans le théâtre de Dürrenmatt, c'est qu'y triomphe la traduction scénique de l'irrationnel. L'écrivain utilise les recettes de la comédie viennoise, les gags de cabaret, les ressources du burlesque et du théâtre de boulevard, la technique cinématographique du «flash

back», la farce macabre, les jeux de mots dans la tradition baroque.

Dürrenmatt montre le fossé qui existe entre les idées et leur application, dénonce le fanatisme des idéologues. Il n'épargne pas davantage ceux qui font semblant de ne rien voir et dont le non-engagement est une collaboration de fait.

L'asile de fous est-il le dernier cloître du monde moderne, celui où les physiciens, conscients des dangers que la science moderne fait courir à l'univers, s'imposent le masque de la folie, trahissent la science pour sauver le monde ? Cette constatation scientifique se révélera là encore inutile : nous sommes pris au piège.

Votre «THEATRE DE VERNIER»

GROUPE SPORTIF CYCLISTE



Sprinter-Club Lignon

CASE POSTALE 65
1219 AÏRE

CYCLISME



Le Sprinter Club du Lignon serait heureux d'accueillir de nouveaux jeunes âgés de 10 ans et plus, qui aiment faire du vélo et veulent s'entraîner régulièrement.

Viens avec ton vélo faire 1 ou 2 entraînements avec nous. Tu pourras rencontrer un moniteur et d'autres coureurs, discuter de tes attentes, et des possibilités qui s'offrent à toi.

Information : Bonavitacola Donato, tél. 079/239.24.68
ou Camillo Salone, tél. 079/357.34.00

sprinterclub@swissinfo.org

Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous appeler au no de téléphone 341 39 17. Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise. Dernier délai: 8 décembre 2001.

le Comité de l'AIVV



L'A.P.E...V.V. renaît, plus dynamique que jamais

Le mardi 9 octobre a eu lieu l'Assemblée Générale de la nouvelle APEVV (Association des Parents d'Elèves de Vernier Village). Lors de cette soirée, les nouveaux statuts ont été acceptés à l'unanimité des membres présents ainsi que les objectifs pour l'année scolaire 2001-2002. La réunion s'est terminée par une verrée qui a permis aux participants de mieux faire connaissance.

Le comité se compose de 12 personnes qui ont travaillé à la résurrection de l'APE.

L'APEVV qui regroupe les élèves des écoles de Poussy, Vernier-Place, Ranches 1, Ranches 2 et Ranches 1 Village, compte déjà 79 familles membres.

Le programme d'activité et d'action mis en place lors de l'Assemblée Générale vise à :

- Promouvoir la sécurité
 - aux abords des écoles (circulation, équipement, surveillance)
 - dans les écoles (équipement, accès, entretien des préaux).
- Participer activement aux fêtes et manifestations
 - cortège de l'Escalade
 - Promotions.
- Informer les parents sur tout ce qui touche à l'éducation et à l'instruction scolaire comme par exemple la rénovation et son introduction dans nos écoles, le tout en collaboration avec les enseignants. Pour ce faire, les membres recevront régulièrement un bulletin d'information sous forme de « mini-journal ».

Les buts seront également de

- Servir d'organe pour l'expression des opinions et des idées des parents.



Le stand de l'APEVV lors de la journée sans voiture

- Etablir et maintenir des contacts avec les autorités, le corps enseignant, et les organisations concernées, en vue d'instaurer un climat de collaboration.
- Etudier les problèmes scolaires concernant les enfants et leur proposer des solutions afin de promouvoir le bien-être et l'épanouissement, autant physique que psychique, de l'enfant.
- Aider à l'intégration des élèves d'origine étrangère et de leurs parents.

L'association a déjà participé, avant même sa renaissance officielle, à deux festivités.

Au mois de juin en tenant un stand de maquillage lors de la fête des Promotions, et plus récemment dans le cadre de la journée sans voiture.

Lors de cette journée, l'APE proposait 3 activités : Jeu des odeurs, Maquillage et dessin sur T-Shirt. Elle offrait aussi sirop et gâteaux. Ce fut un franc succès puisque outre les nombreux ma-

quillages réalisés ce ne fut pas moins de 100 T-shirt qui ont été décorés.

Le comité vous annonce également qu'il va, avec la collaboration de toutes les écoles de Vernier-Village et de la maison de quartier de Vernier (l'Alibi), organiser le cortège de l'Escalade dans la rue du Village le 11 décembre à 18h30 où défilent env. 700 enfants.

Pour terminer, l'APE rappelle que tous les avis des parents, suggestions et idées seront précieux pour le comité afin de répondre au nom de tous des souhaits et nécessités pour nos enfants !

Pour tous renseignements ou inscriptions, merci de contacter l'APE par courrier à cette adresse - APEVV - case postale 404 - 1214 Vernier - ou par téléphone auprès du président, M. Ruffieux au 341.45.04 ou de la vice-présidente, Mme Cornut au 341.71.41.

Pour le comité :
Vitale Isabelle et Huggel Jean-Claude.

Echos des clubs d'ainés

Visite de l'AGORA



Par une après-midi ensoleillée, nous avons rendu visite aux nouveaux locaux de la maison de la Croisette, au 158 route de Vernier.

Depuis ce printemps l'AGORA, c'est-à-dire l'Aumônerie Genevoise Oecuménique auprès des Requéranants d'Asile et des réfugiés, est venue s'installer à Vernier.

Auparavant l'AGORA occupait un baraquement dans le quartier de la Praille, proche de l'ancien centre d'enregistrement, maintenant transféré à Vallorbe.

C'est en 1987 que les Eglises catholique chrétienne, catholique romaine et protestante de Genève ont créé un ministère oecuménique actif auprès des requérants d'asile et des réfugiés. L'équipe est actuellement composée de quatre aumôniers appuyés par de nombreux bénévoles. Elle n'a aucune visée de prosélytisme, mais se place sous le signe de l'Accueil. Elle souhaite être auprès, être avec, ceci dans le respect de l'autre, de sa culture et de son identité.

L'AGORA fourmille actuellement de projets parmi lesquels nous citons la création d'une bibliothèque interculturelle, des cours de français, d'informatique et d'expression artistique, l'organisation de visites pour apprendre à connaître les richesses de Genève et des échanges interculturels.

Le Troc'Agora qui existait déjà auparavant espère connaître un développement significatif. Il met en relation des 'genevois' et des requérants d'asile pour un échange de services.

L'AGORA a aussi repris la responsabilité des repas communautaires réunissant des verniolans et des requérants chaque deuxième mercredi du mois dans les locaux de la paroisse protestante de Vernier.

De plus l'AGORA partage ses locaux avec le réseau ELISA, dont le rôle est

d'expliquer la procédure d'asile et de mettre à disposition des requérants l'information et les moyens techniques leur permettant d'étayer leur dossier.

Nous avons été fort bien accueillies à la maison de la Croisette et savons maintenant ce qu'il y a derrière ses murs et ses banderoles rouges. Elle est ouverte à tous et pour tout renseignement le téléphone est le 930.00.89.

R.Niessen, A.Fasel, C.Chavan

Voici quelques notes relatives à l'endroit où siège l'AGORA

C'est une ancienne ferme acquise par le Dr William Bouvier en 1902, qu'il a transformée et dans laquelle il a installé un cabinet médical ouvert en 1903 afin d'y exercer sa vocation de médecin-généraliste.

Le terrain, alors de 10'000 m², à l'angle de la route de Vernier et du chemin

de la Croisette était voisin, au nord, du commerce de charbon Cogne et Falkvairan, d'où s'élevaient, tôt le matin, les envolées sonores d'Alexis Cogne dirigeant le chargement de ses camions. Il n'y avait pas encore les avions, mais sur la voie ferrée, les locomotives du Paris-Lyon-Méditerranée



La maison de la Croisette, avant l'élargissement de la route de Vernier

Club des aînés d'Avanchet

Dir. collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare,
ad interim
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Dir. collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

née et de l'Usine à gaz ahaiaient et crachotaient leurs fumées.

A l'est, au bas du champ, le quartier de la Renfile avec le port-franc de l'Etat de Genève et l'ancien dépôt de la B.P. érigé sur le remblayage d'une carpière qui fit, en son temps, le bonheur des gosses du village.

Enfin, du sud à l'ouest, le regard s'étendait à perte de vue sur les champs, coupés alors par le seul chemin de Poussy bordé de noisetiers et de grands arbres d'où émergeaient, ça et là, quelques toits dont celui du café de la Renfile, tout proche. Au loin, s'élançaient les cloches des deux églises catholique et protestante. Le parc était cerné de hauts sapins le long desquels se faufilaient les rails du tram. La cour pavée, aujourd'hui « rabotée » par l'élargissement du carrefour de la Croisette, devant la maison, était close par un mur bas avec deux portails, dotée de deux grands bancs de pierre qui, par beau temps, servaient de salle d'attente du cabinet à l'ombre de grands platanes. En saison froide, une modeste pièce accueillait les patients à l'intérieur. On en a compté parfois jusqu'à 16, soumis à une attente sou-

vent prolongée. Le téléphone n'existait pas partout, les premiers rendez-vous se fixaient au cabinet et les gens aussi manifestaient moins d'impatience que de nos jours.

Le Dr Bouvier dut mettre fin à son activité en 1948, malheureusement, pour cause de cécité. Quelques années plus tard, en 1954, la bâtisse fut partiellement détruite par un incendie et reconstruite par son fils William-Jean.

Ce fut, de tout temps, une maison d'accueil : une famille nombreuse, beaucoup d'amis qui, le dimanche, s'ébattaient dans la propriété, sur le terrain de tennis et au stand de tir au petit calibre qui, lorsqu'il était libre, faisait notre joie pour jouer à cache-cache. Il y avait aussi une grande basse-cour avec canards, oies, dindes, poules et pigeons, dont la contemplation aidait les clients du docteur à surmonter leur attente. Un certain temps, un élevage de chiens Saint-Bernard a fait notre admiration mais aussi semé, parfois, la terreur parmi le personnel de maison. Au décès du Dr Bouvier, la maison fut louée au gouvernement américain qui

y logea, durant 17 ans, un détachement de « marines », soldats d'élites destinés à protéger la mission U.S.A. auprès de l'O.N.U. et veiller à la sécurité des diplomates et autres célébrités américains venus participer, à Genève, aux rencontres internationales.

Puis enfin, intéressé par la propriété, l'Etat de Genève s'en porta acquéreur en vue de l'intégrer dans la zone industrielle qui couvrait déjà les alentours. Son projet d'aménagement dort encore dans les tiroirs mais resurgira un jour peut-être. En attendant, nos autorités en ont fait un lieu de refuge où se sont succédés plusieurs occupants de toutes nationalités et où l'Agora exerce aujourd'hui sa mission.

Quant au bas de la parcelle, on y érigea une cabane en bois qui va héberger durant quelques années le Café de la Renfile, alors démoli, avant que le Centre social protestant n'agrandisse son dépôt en y construisant le bâtiment métallique actuel.

Un ancien gamin du quartier
avec l'aimable collaboration de
W.-J. Bouvier.



VENTURE DANS UN LIERRE

Grand-Maman est assise sur un banc près du grand lierre qui entoure la fenêtre de la cuisine. Elle lit sa Tribune. Soudain une chenille énorme tombe à ses pieds. Elle appelle Grand-Papa. Il met la bestiole dans un bocal et la donne à maman.

On regarde dans des bouquins et maman dit que c'est la chenille d'un grand papillon : le Sphinx Tête de Mort !

On construit vite un petit vivarium avec de la terre au fond et des feuilles de lierre par-dessus. On y pose la chenille qui s'enfonce tout de suite dans la terre.

Pendant plus d'un mois, on attend. Tous les jours, on pulvérise un peu d'eau dans le vivarium.

Le premier jour d'octobre, maman voit une petite tête sortir de la terre, puis

le corps et tout le papillon. Il est très grand.

Il est recouvert de poils bruns et noirs: on dirait du velours. Il a une tache beige en forme de tête de mort sur le dos. Quand on le touche avec une brindille, il redresse ses pattes avant et il fait un drôle de bruit. Il se repose sur une branche de lierre.

Il paraît qu'un Sphinx Tête de mort se nourrit de miel qu'il va chercher dans des ruches. Quand le froid arrive, il vole jusqu'en Afrique.

Avant de le lâcher dans les arbres, on le photographie.

Natacha



ça, c'est dans le livre

le nouveau-né !



un peu de lecture avant de s'enterrer !

Dons d'honneur

Allocat. de la Société	e. 100	Randon et Friedrich	e. 5	Louis Patley	e. 1
Commune de Vernier	» 60	Zanetta	» 5	Grenard	» 1
Ville de Genève	» 50	Veyrat et fils	» 5	Demartines	» 1
Spinedi et Cie	» 25	Florizoono	» 5	M ^{lre} Jaquet	» 1
Société de Tir au		Roguet	n. 5	Stockinger	» 1
Canon, Carouge	» 20	Lemaitre	n. 5	Albert Roch	e. 1
Marc Saugy, prés.	» 15	Widmayer	» 5	H. Balrini	» 1
Noverraz et Cie n.	» 15	Florianetti et Corbas	» 5	Aug. Caldi	» 1
Grasset et Cie	» 15	Curis et Jotterand	» 5	Chaulmontet	» 1
Thévenaz et Dumonthey	e. 15	Bousquet et Cie	» 5	Maurly	» 1
Michel Pinget	e. 10	J. Bianchi	e. 5	Costa	» 1
A. Müller	» 10	Jeanmonod	n. 5	G. Bosson	» 1
Rasario et Viollet	» 10	Fab. de verains de Vernier	e. 5	A. Clerc	» 1
Gabriel Lange	» 10	A. Divorne	n. 4	Pirod	» 1
Georges Miché, maire	» 10	J. Egger	» 4	Käch	» 1
Soldini, impr.	» 10	Papis, frères	e. 4	L. Catri	» 1
Bron, impr.	» 10	Guillot	n. 4	F. Fontaine	» 1
Rappa et Cie	» 10	Philipinetti	e. 4	Poncioni	» 1
H. Picco	n. 10	J. Günthard	n. 3.50	M. Perrin	» 1
Bras. de St-Jean	e. 10	Vve Perrin	e. 3	A. Comte	» 1
C. G. T. E.	» 10	Ed. et A. Baud	n. 3	Wider	» 1
L. Guillermin	» 10	Quarroz	e. 3	Ph. Costa	» 1
Lait. de Vernier	» 10	Mestrallet	» 3	Berchier	» 1
Lachenal, E.	n. 8	C. Luccas	» 3	Morgeneegg	» 1
Néri	» 8	A. Cornus	» 3	J. Fontaine	» 1
Godfried	» 8	J. Chiozzo	n. 3	E. Brandt	» 1
François Girod	» 8	Vallotton	e. 3	Kohler	» 1
Jaccard	n. 7.50	Vve Sardi	n. 3	J. Gilliland	» 1
Odiar et Cie	» 7.50	Sonnex	e. 3	Burthier	» 1
Roch, Emife	n. 7	Roch, Jean	» 3	Gibello	» 1
Novel, Louis	» 7	Serez, Auguste	» 3	Anonyme	» 1
Février	n. 6.50	E. Christen	» 3	Anonyme	» 1
M ^{lre} Urfer	n. 6	Ch. Bosson	» 3	Mernier	» 1
Zwahlen	» 6	Eug. Zbinden	» 3	Alf. Roch	» 1
Péliasier	» 6	Grobel	n. 3	Ed. Abel	» 1
J. Renaud	» 6	Jonneret	e. 3	Fr. Bosson	» 1
P. Graz	» 6	Gay	n. 2	A. Tranchet	» 1
Eckert	e. 6	Henri Poche	e. 2	Vanel	» 1
Jérôme	» 5	Blanche, Jean	» 2	Cessens	» 1
Schwarzenbach	n. 5	John Sottas	» 2	Reymondon	» 1
Finck et Cie	e. 5	Barthassat	» 2	Chambordon	» 1
Kimmerlé et Gallé	» 5	Mathonnet	» 2	Charrière	» 1
Lambercier et Cie	» 5	Blanc	» 2	Chappaz	» 1
Fol et Miché	» 5	Huguenin	» 2	Louis Bosson	» 1
Emile Perswet	» 5	Sidler	» 2	Am. Roch	» 1
Vilbert et Bachelard	n. 5	Louis Girien	» 2	Anonyme	» 1
C. Eberlé	e. 5	Friederich	» 2	A. Perrin	» 1
Tschumi-Isernig	n. 5	M ^{lre} Boget	» 2	M. Corboz	» 1
Natural et Lecoultre	e. 5	Baptiste Rey	» 2	O. Buloz	» 1
Ed. Ruegger	» 5	E. Zeller	» 2	H. Bocquet	» 1
J. Mérienne Frères	» 5	M ^{lre} Lüthi	» 2	Ch. Méroz	» 1
Jacq. Born, père	» 5	J. Lacerf	n. 2	A. Grobel	» 1
Charles Schäfer	» 5	A. Mossaz	e. 2	G. Wenger	» 1
Gyr	» 5	V. Dupraz	» 2	Tarpin	» 1
M. Gaillard, vice-prés.	» 5	Piéroni	» 2	Gyr	» 1
Graziano	» 5	Dalphin	» 2	Indermühle	» 1
Roch et Laplace	» 5	Ch. Gaillard	» 2	Gal fils	» 1
Louis Pictet	» 5	Neri frères	» 2	Bulin fils	» 1
Tremblat	n. 5	Bandelé	» 2	Guillot, père	» 1
D ^r Bouvier	e. 5	H. Girod	» 2	J. Aebi	» 1
Jacques Pictet	» 5	V. Martin	» 2	Ponna	» 1
John Bron	» 5	Vanier	» 2	Verdon	» 1
Simonet, Jean	» 5	Orphéon de Vernier	» 2	Erra	» 1
J. Branchu	» 5	J. Abel	» 2	Francioni	» 1
Duboulet et Berthoud	» 5	Curioz	» 2	Tarabini	» 1
Jonneret, Léon	» 5	Tocanier	» 2	Saudino	» 1
Umiglia, café de Canada	» 5	Mercandali	» 2	Joss, Ch.	» 1
Martin-Schaub	» 5	A. Folliet	» 2	Rast	» 1
Ch. Jeannot	» 5	Barth	» 2	Ch. Leuba	» 1
Blattner, Robert n.	» 5	L. Fulliquet	» 2	1 gr. donateurs ff à 0,50	5,50
A. Novel	n. 5	Aug. Butin	» 2	1 groupe 0,50	2

Total de la liste au 1^{er} Mai, Fr. 975,50

Dans notre numéro 6 de juin 2001, nous vous avons présenté le matériel qui fut utilisé pour le TIR AU CANON dans les Vogues d'autrefois.

Nous aimerions recueillir des souvenirs, consulter des documents qui dorment peut-être dans les familles verniolanes et compléter ainsi le peu que nous savons sur la SOCIETE DE TIR AU CANON DE VERNIER.

Une affiche heureusement conservée par Mme Josette Isler-Simonet nous dit qu'un grand concours eut lieu les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 mai 1911.

EN RESTE-T-IL DES TRACES DANS VOS FOYERS ?

Si oui, auriez-vous la gentillesse de contacter

MM. Pierre COMTAT,
conservateur de la Collection,
tél. 796 07 17

OU

Gilbert Pahud,
tél. 341 39 17

Un grand merci à nos futurs correspondants.



LA MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier - 48, rue du Village
Ouverte du mardi au samedi
de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30.

Du 26 novembre au 21 décembre

MARCHÉ DE NOËL

EXPOSITION COLLECTIVE
DES BÉNÉVOLES

W. A. MOZART

Messe en si bémol majeur KV 275

Le Chœur de l'Echo de Vernier

a inscrit à son répertoire et préparé avec chœur, solistes et instrumentistes invités, cette belle messe de Mozart. Pour son concert de fin d'année il sera heureux de la présenter au public. Ce concert aura lieu le dimanche 16 décembre 2001 à 17 heures en l'église catholique de Vernier. Réserver déjà cette fin d'après-midi pour votre plaisir et le nôtre.

les p'tites notes de



Un très beau concert à Vernier

Samedi 27 octobre, une cinquantaine de personnes se sont rendues au Temple protestant de Vernier pour assister à un concert exceptionnel d'un virtuose baïaniste russe, Yuri SIDOROV. Cet artiste venait pour la première fois en Suisse accompagné de son épouse, Irina DIAKONOVA, qui joue merveilleusement de la Dompra (la mandoline russe). Le programme présenté nous a tenus en haleine pendant plus d'une heure, alternant des pièces en duo d'une grande finesse dans lesquelles la Dompra tenait le rôle du soliste, et des œuvres pour accordéon de concert impressionnantes de puissance et de virtuosité !

Yuri Alexandrovich Sidorov est né en 1958 à Marx, au bord de la Volga, dans la région Saratovska. Il débute l'accordéon à l'âge de 7 ans. En 1979, il est lauréat du concours international de



Kingenthal (second prix). Depuis, il enseigne à Moscou et fait profiter ses élèves de son savoir. L'un d'entre eux, Benjamin Oleïnikov, s'est établi depuis cinq ans à Lausanne où il a ouvert sa propre école de musique en 1997.

Monsieur Sidorov est membre de jury important, comme les 5 plus grandes compétitions russes. Il a eu l'occasion de se produire en France, Angleterre, Espagne, Allemagne, Hollande, Belgique, Ex-Yougoslavie, Turquie, Corée du Nord, Japon, USA, Afrique du Sud.

Il va sans dire que ce concert restera longtemps dans les mémoires. Quant à nous, nous souhaitons que les quelques élèves et musiciens genevois présents s'en inspirent afin d'améliorer leur jeu et leur technique...!

Sylvie BOSSI-PAHUD

RENSEIGNEMENTS AVENIR DE CHATELAINE :

* Cours d'accordéon :	Sylvie BOSSI	tél. 022/782.05.89	sbophd@bluewin.ch
* Cadenza Baïana :	Sylvie BOSSI	tél. 022/782.05.89	sbophd@bluewin.ch
* Cours de piano :	Fabrice PECOUD	tél. 022/950.41.44	
* Cours de solfège :	Gisèle DEMIERRE	tél. 022/756.01.55	
* Orchestres, concerts :	Daniel CLOUX	tél. 021/825.40.09	
* Président :	Christian SCHALLER	tél. 022/342.09.77	

Vous cherchez de la musique pour un mariage, un apéritif, une fête en vue ?

Le **duo BAÏANA SPLIT** est à votre disposition !

Programme :
classique, russe, folklore irlandais et cajun ...

Renseignements, tarif : Daniel CLOUX
tél. 021/825.40.09

(Vous pourrez retrouver «Baïana Split» lors du Kiosque à Musique de la RSR du samedi 22 décembre 01)

Prochains concerts de l'Avenir

Mercredi 19 décembre 2001:

Concert de Noël des élèves et profs de l'Avenir

Temple protestant de Vernier - 20h
entrée libre – collecte à la sortie

Dimanche 20 janvier 2002 :

Concert de Cadenza Baïana

Aula des Ranches – 17h – entrée libre – org: AIVV

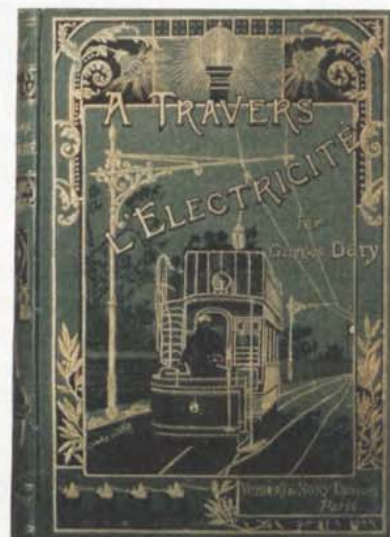
Vous avez dit «Violon d'Ingres» ?



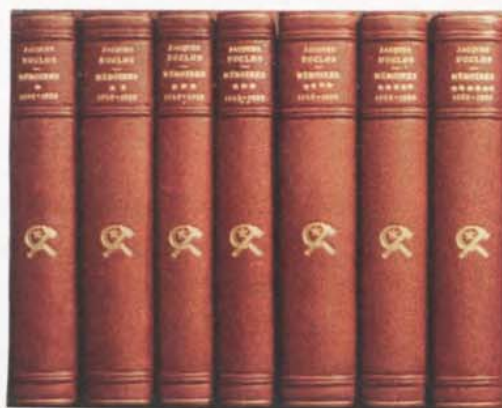
1



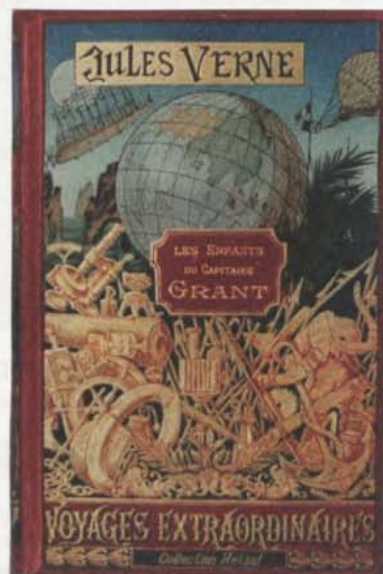
2



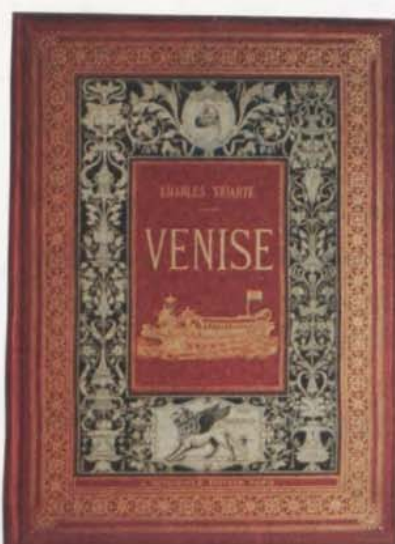
3



5



4



6

Il a déjà passé une partie de sa vie dans la mécanique et c'est certainement pour compenser que Victor B. - il veut garder un anonymat... protecteur - s'est lancé dans la collection d'ouvrages aussi divers que variés, la condition étant qu'ils soient intéressants - pour lui - et bien... habillés.

V.B. aime les belles reliures: celles d'artisans de chez nous ou celles d'éditeurs. Il en présente quelques-unes prises au hasard - ou presque ! - dans les rayons de sa bibliothèque.

Notez qu'il poursuit sa quête chez les bouquinistes d'ici et d'ailleurs.

Dates d'édition :

1- 1947	4- 1910
2- 1905	5- 1968/1972
3- 1903	6- 1878



Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

Un article concernant la passerelle d'Avanchet, paru dans la Vie à Vernier du 25 octobre 2001, me fait réagir.

Rendons la propreté à nos passerelles qui sont devenues des victimes innocentes d'une « guerre » entre Cogérim et la commune de Vernier, avec entre-deux, Göhner Merkur S.A.

Je m'étonne qu'après 22 ans (1979), on se rend compte aujourd'hui seulement (2001) que l'entretien de ces deux passerelles ne dépend ni des uns, ni des autres, et puisse semer des discordes entre ces deux parties. On se croirait à un tournoi de tennis où la balle va d'un camp à l'autre.

Donc, je propose une solution pour

résoudre le problème et redonner l'aspect qu'il se doit à ces deux passerelles ; et comme le dit la chanson d'Henri Salvador « Le travail c'est la santé ».

Malgré mon âge de retraitée – 4 fois grand-mère et 1 fois arrière-grand-mère – mais chut ! ça fait vieille ! – mais tant que le moral garde, lui, sa jeunesse – et c'est mon cas – l'âge ne se voit pas.

Donc, je me propose pour l'entretien de ces deux passerelles, car j'aime cette cité d'Avanchet depuis 18 ans et respecte le travail remarquable fait par les jardiniers et le service des immeubles, qui tous deux ont du mérite et mon respect. Cependant je dois re-

gretter le manque de respect de certains locataires et parents, leur manque de civilité et d'égard envers un travail bien fait. Ils ne se soucient guère d'éduquer leurs enfants à respecter la propreté et l'hygiène autour des immeubles et sur les pelouses, et ceci me désole sincèrement. Cela est dû également à un manque de sévérité de la part de Cogérim, donc à revoir par ce dernier.

Donc si mon offre peut intéresser les responsables de ces deux passerelles, alors qu'ils me fassent signe, je me tiendrai volontiers à leur disposition.

Brigitte LeHuédé

RAIFFEISEN



Banque Raiffeisen Genève Ouest


UNE BANQUE POUR TOUS

Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses.

Nous avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative. Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

Horaires de notre agence de Vernier :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
14h00 à 17h

PRETS HYPOTHECAIRES : TAUX 3,875 % net !

 022 – 753.91.91

VERNIER SERA CERTAINEMENT D'ACCORD...

«Des discussions assez vives ont eu lieu au Grand Conseil au sujet du transfert du Clos d'Equarrissage actuellement dans le quartier de la Jonction.

Le Conseil d'Etat a proposé de l'installer à l'emplacement de l'ancien Moulin de Vernier, au tournant du Rhône, tout près du Bois des Frères. De nombreuses voix se sont élevées pour prendre la défense de ce coin si pittoresque du canton. On nous écrit à ce sujet : un service de bateaux de plaisance ne serait-il pas mieux à sa place dans ce cadre charmant que les cadavres d'animaux auxquels on veut faire l'honneur d'y être transportés?»

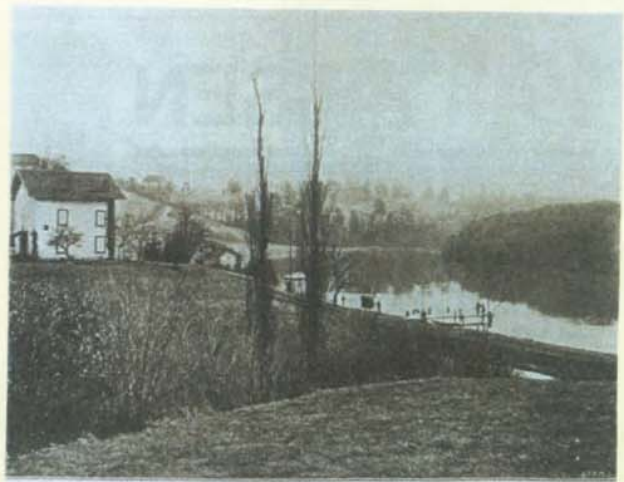
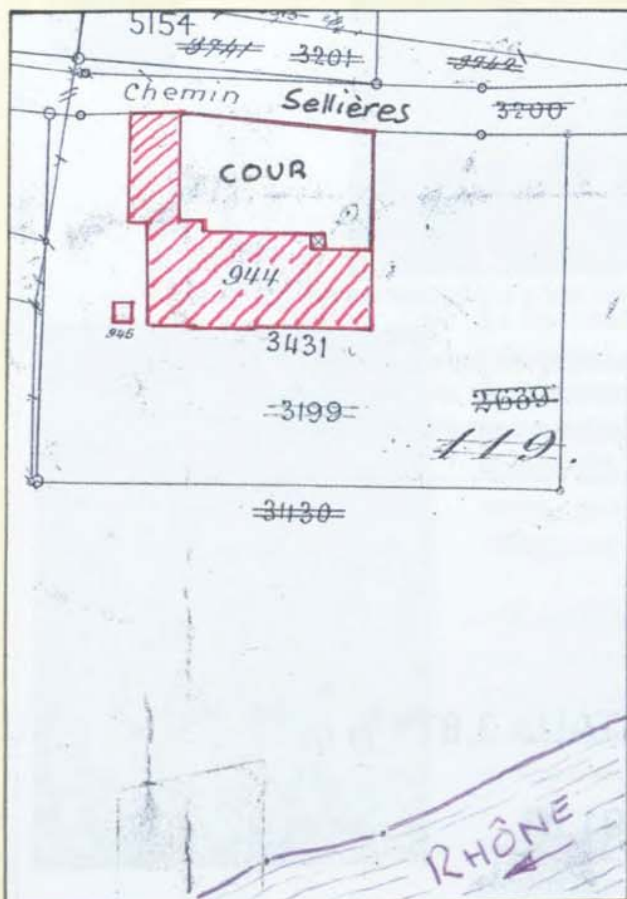
Rassurez-vous ! Le nouveau Clos d'Equarrissage vient d'être mis en exploitation à Aïre, au lieu-dit «les Îles d'Aïre». Il a coûté 200.000 fr. et a été construit par l'architecte cantonal. L'Etat lui-même en a repris l'exploitation qui pendant plusieurs années, avait été confiée au Cercle des agriculteurs.

Nous relevons ces informations intéressantes dans la PATRIE SUISSE des années 1908 et 1912, aux pages 78 et 60. C'est dire qu'il n'y a pas lieu dans l'immédiat, de s'inquiéter.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, la Commune de Vernier hérite de



LE RHÔNE AU MOULIN DE VERNIER
à l'emplacement désigné pour le Clos d'equarrissage
Phot. d'amateur.



LE RHÔNE AU MOULIN DE VERNIER, à l'emplacement désigné pour le Clos d'equarrissage



LE NOUVEAU CLOS D'EQUARRISSAGE
C'EST PAR L'ETAT DE GENÈVE AUX « ÎLES D'AÏRE »
Phot. G. G. G. G.

la nouvelle Usine à Gaz. Cette décision a été prise après l'explosion, le 23 août 1909, de celle de la

Coulouvrenière qui a causé la mort de 13 personnes.

placée de la Coulouvrenière jusqu'à Châtelaine. Le transfert a été mouvementé : le chariot spécial attelé de 18 chevaux s'est embourbé et il en a fallu 24 pour amener «au grand trot», le convoi jusqu'à la nouvelle usine où il a fait une entrée triomphale !

C'est ce que nous dit la Patrie Suisse de 1915, page 24...

le Comité de l'AIVV

Le petit plan sur lequel nous avons renforcé quelques contours vient du Service du cadastre de l'Etat de Genève qui nous en a autorisé la reproduction.

Les documents photographiques viennent du journal «La Patrie Suisse», années citées.



LA NOUVELLE USINE A GAZ DE GENEVE

La chaudière à vapeur de 18 tonnes, qui se trouvait à l'usine de la Coulouvrenière, est transportée à la nouvelle usine de Châtelaine. Un accident de route, pendant le transfert.

Phot. Gilli, Genève.

La nouvelle installation, située à Châtelaine, comprend 14 bâtiments principaux, peut produire 70.000m³ de gaz par jour; elle est reliée par Chemin de fer à la Gare de Vernier-Meyrin où la locomotive municipale va chercher les houilles. Le 20 novembre 1914, l'usine a été mise en marche après 3 ans de travaux. Elle a coûté 7.600.000 fr.

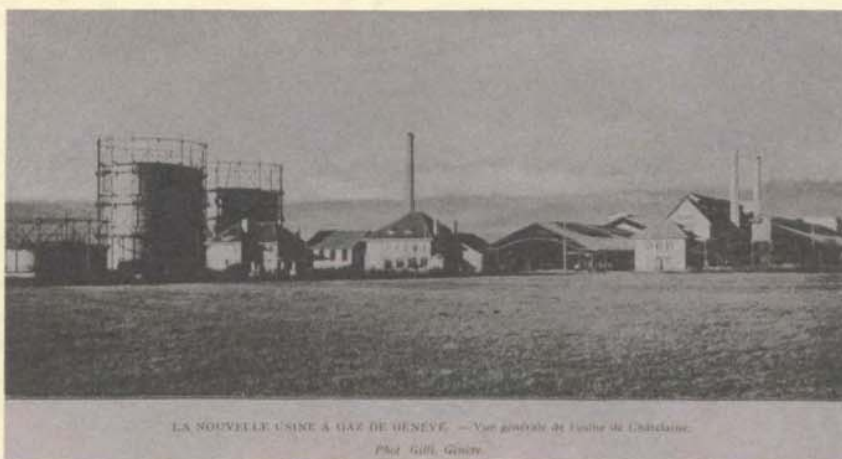
Une grande chaudière de 18 tonnes a été dé-



LA NOUVELLE USINE A GAZ DE GENEVE

Arrivée à l'usine de Châtelaine de la chaudière de 18 tonnes, tirée par vingt-quatre chevaux.

Phot. Gilli, Genève.



LA NOUVELLE USINE A GAZ DE GENEVE. — Vue générale de l'usine de Châtelaine.

Phot. Gilli, Genève.



Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

Le Père Noël attend les enfants d'Avanchet



Eh oui, les enfants, le Père Noël sera présent **le samedi 8 décembre dès 16h30** pour vous offrir un cadeau surprise ! Il vous attend à la salle du Centre de quartier d'Avanchet (CQA), à droite de l'entrée du Centre commercial d'Avanchet. Ne le manquez surtout pas, il serait triste et déçu.

Inscription obligatoire jusqu'au 4 décembre, avec indication de l'âge et du sexe de l'enfant :

Association des habitants d'Avanchet
A l'attention du Père Noël
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Les Avanchets

Tél. 797 27 10

Gospel

**Renewed Spirit
de Chicago**



28 NOVEMBRE 2001 • 20h30
PAROISSE ST-PIE X GENÈVE

Carrefour du Bouchet • bus 9, 10, 14, 29 • Parking Centre commercial Balexert

Vente billets: Stand Info Balexert • Tél. 022/979 02 01 et à l'entrée
Fr. 25.— / 18.— (AVS, étudiants, chômeurs)



SERVICE CULTUREL DE LA COMMUNE DE VERNIER Tél. 022/341 41 04